Contre le terrorisme, l'Allemagne bascule dans le fichage de ses citoyens

28/04/2017 à 12h02

Plusieurs projets de lois sont examinés aujourd'hui à Berlin afin de modifier la gestion des données personnelles des citoyens par le gouvernement. Les défenseurs des libertés s'en inquiètent.

Dure journée pour la vie privée des Allemands. Ce 27 avril, le ministre de l'Intérieur Thomas de Maizières a prévu de faire valider au Parlement plusieurs projets de lois concernant la gestion des données personnelles des citoyens. Ces propositions suscitent une vive polémique chez les défenseurs des libertés civiles d'outre-Rhin, puisqu'il est question de redonner à la police et aux services secrets allemands des permissions qui lui avaient été retirées après la Seconde guerre mondiale. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le gouvernement allemand propose un éventail de mesures controversées, comme la création d'une très large base de données sur les citoyens liés de près ou de loin à des actes terroristes, avec de faibles restrictions ou contrôles judiciaires. Berlin souhaite aussi conserver les données de déplacements par avion, fussent-ils simplement en Europe et non dans des régions jugées à risque comme la Syrie. En ce sens, l'Allemagne va bien plus loin que la France dans le fichage de ses citoyens, où le mégafichier TES regroupant les informations d'identification de 60 millions de Français est strictement réservé à l'usage des services administratifs – et non du renseignement.

Le Figaro

Merci à **Mandarine**